

Formation à la Prévention des Risques Psychosociaux

Public concerné	Nombre de stagiaires	Durée	Prérequis	Taux de réussite	Tarifs (net de taxes)
Tous les salariés	4 min - 10 maxi	7 heures / 1 jour	Aucun		800 € / groupe

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Appréhender la notion de risques psycho-sociaux
- Comprendre la nécessité d'une prévention des RPS
- Identifier la conduite à tenir selon les situations rencontrées.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs,
Mises en situations pédagogiques,
Apports de connaissances théoriques,

Evaluation et certificats

Questionnaire écrit en fin de formation
Attestation de fin de formation avec compétences acquises

Maintien et actualisation des compétences

Un maintien et actualisation des compétences est recommandé tous les 3 ans.

Encadrement

La formation est dispensée par un formateur en Prévention des Risques Psychosociaux.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction.

Modalités d'accès à la formation

Aucune.

Délais d'accès à la formation

4 semaines minimum

Lieu de formation :

Au sein de votre entreprise ou dans notre salle de formation (située à la Tour du Pin)

Aspect réglementaire :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

Art L4121-1 du code du Travail

« L'employeur prend toutes les mesures nécessaires en vue de prévenir les agissements de harcèlement moral. »

Art L1152-4 du code du Travail

« L'employeur prend toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner. »

Art L1153-5 du code du Travail

Contenus

1. Le cadre réglementaire : Du général au RPS

- Obligations Employeurs et Salariés
- De l'obligation de résultat à l'obligation de moyens renforcés
 - Les principes généraux de la prévention
 - Les acteurs de la prévention
 - Le document unique
 - Les ANI
 - Les RPS et le droit

2. Qu'est-ce que les RPS

- Définitions et catégories
- Les facteurs des RPS
- Les conséquences individuelles et collectives

3. Identifier sur les RPS

- Identifier les signes
- Les indicateurs

4. Agir sur les RPS

- Les catégories des niveaux d'action
 - Agir en cas d'urgences
- Connaître les relais internes et externes